



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/1005
4 décembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 4 DÉCEMBRE 1996, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA GÉORGIE
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'une lettre datée du 4 décembre 1996 que vous adresse le Président du Conseil suprême de l'Abkhazie, M. Nadareishvili, au sujet de la situation en Abkhazie (Géorgie) (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Peter CHKHEIDZE

ANNEXE

Lettre datée du 4 décembre 1996, adressée au Secrétaire général
par le Président du Conseil suprême de l'Abkhazie

Au nom des autorités de la République autonome d'Abkhazie et des centaines de milliers de réfugiés qui ont été contraints de quitter leur patrie, permettez-moi d'exprimer ma profonde gratitude à l'Organisation des Nations Unies, au Conseil de sécurité et à vous-même, pour les efforts inlassables qui sont déployés en vue de parvenir à un règlement politique global du conflit en Abkhazie (Géorgie), et en particulier pour la position ferme et sans équivoque que l'Organisation des Nations Unies a prise vis-à-vis des élections parlementaires illégales organisées le 23 novembre 1996 par les dirigeants séparatistes actuels.

Avant le conflit armé, la République autonome d'Abkhazie, qui, historiquement, fait partie intégrante de la Géorgie, comptait 530 000 citoyens. À présent, plus de 400 000 habitants autochtones de la République ont été obligés de changer le cours de leur vie.

Ayant opté pour une politique antigéorgienne fondée dès le départ sur une fausse idéologie, les dirigeants séparatistes actuels poursuivent leur politique destructrice, faisant fi des droits fondamentaux de centaines de milliers de civils. Par ailleurs, de nouveaux actes criminels sont commis dans la région, notamment les prétendues élections parlementaires en Abkhazie, organisées en l'absence de l'écrasante majorité des électeurs qui avaient été expulsés.

Environ 240 000 des participants au plébiscite qui vivent en dehors du territoire de l'Abkhazie ont condamné la "campagne électorale" menée par les forces séparatistes et, notamment, stigmatisé une fois de plus la politique de génocide et de nettoyage ethnique qu'elles mènent.

Aujourd'hui, l'Abkhazie oscille entre la guerre et la paix. Dans ces conditions, la patience des participants au plébiscite est à bout. Ce climat explosif constitue une menace réelle qui risque d'entraîner une nouvelle escalade du conflit. Les réfugiés exigent que le Gouvernement géorgien prenne d'urgence des mesures décisives pour accélérer le processus de leur retour en Abkhazie.

Exprimant la volonté des réfugiés et des personnes déplacées, et sur la base des résultats du plébiscite, le Conseil suprême de la République autonome d'Abkhazie lance un appel à l'Organisation des Nations Unies pour qu'elle adopte les mesures voulues afin d'évaluer les élections parlementaires en Abkhazie et contribue à engager le processus de retour des réfugiés dans leur foyer.

Le Président du Conseil suprême de
la République autonome d'Abkhazie

(Signé) T. NADAREISHVILI
